

AAB - Parc éolien de Longeville sur Mer

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 37 000 euros
Siège Social : 215, rue Samuel Morse, Le Triade II, 34000 MONTPELLIER
484 532 973 R.C.S MONTPELLIER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 MARS 2025

Le 20 mars 2025,

(...)

Associée Unique de la société AAB - Parc éolien de Longeville sur Mer, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 37 000 euros,

(...)

CINQUIEME DECISION : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

L'Associée Unique décide de transférer le Siège Social de la Société, à compter de ce jour, du 215, rue Samuel Morse, Le Triade II, 34000 MONTPELLIER au 250 Rue Maryam Mirzakhani, Immeuble le Terra, CS 20756 34000 Montpellier.

En conséquence, l'Associée Unique décide de modifier l'Article 3 Siège social - Succursales des statuts dont la rédaction sera la suivante :

ARTICLE 3 Siège social - Succursales

Le siège social est fixé au 250 Rue Maryam Mirzakhani, Immeuble le Terra – CS 20756 - 34000 Montpellier

Le reste de l'article demeure inchangé.

SIXIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs à LEXTENSO situé 1 parvis de la Défense – 92044 PARIS LA DEFENSE, afin d'effectuer toutes les formalités à réaliser en exécution des décisions prises par l'associé unique.

Certifié conforme à l'original

Le Président

DocuSigned by:

William Arkwright

755346B3EF7C429...